

86432-2026 - Competition

France – Rain-water basin construction work – Accord cadre à bons de commande pour les travaux de curage des bassins autoroutiers du réseau ESCOTA

OJ S 26/2026 06/02/2026

Contract or concession notice – standard regime

Works

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Email: marches.escota@vinci-autoroutes.com

Legal type of the buyer: Body governed by public law

Activity of the contracting authority: Economic affairs

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: Accord cadre à bons de commande pour les travaux de curage des bassins autoroutiers du réseau ESCOTA

Description: Le présent appel d'offres concerne les travaux de curage des bassins autoroutiers sur l'ensemble du réseau ESCOTA : - Fauchage, débroussaillage et abattage de végétaux présents aux abords, dans les bassins et les ouvrages amont/aval; - Nettoyage, ramassage et évacuation des déchets sauvages présents dans les bassins, leurs abords et dans les réseaux d'eaux pluviales (canalisation, by-pass, ouvrage amont / aval, dégrilleurs, etc.); - Vidanges des eaux claires du bassin ou de l'ouvrage hydraulique; - Extraction, déshydratation, évacuation des boues - Petites réparations accessoires: maçonnerie, métallerie (vanne manuelle garde-corps), étanchéité, remplacement de drains...

Procedure identifier: 185dcd8c-0d43-49fa-9026-79f6e312216a

Internal identifier: DTE.RF-26.006-2

Type of procedure: Open

The procedure is accelerated: no

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Works

Main classification (cpv): 45232454 Rain-water basin construction work

Additional classification (cpv): 90513600 Sludge removal services, 90513700 Sludge transport services, 90513800 Sludge treatment services, 90513900 Sludge disposal services, 77211500 Tree-maintenance services

2.1.2. Place of performance

Anywhere

Additional information: Les travaux se situeront sur le réseau autoroutier Escota dans les départements cités en sections 5.1.2 ci après.

2.1.4. General information

Additional information: Le présent appel d'offres fait l'objet d'une procédure dématérialisée.

Les candidats téléchargent gratuitement le DCE via le site <https://consultations-escota>.

omnikles.com. Les candidats doivent s'identifier en indiquant une adresse courriel électronique (mail) permettant de façon certaine une correspondance pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications. Le candidat garde à sa charge la vérification régulière des messages reçus sur son adresse email. La responsabilité d'ESCOTA ne saurait être recherchée si le candidat a donné une adresse erronée, ou s'il n'a pas consulté ses messages. Le dépôt des plis est possible exclusivement au travers de la plateforme en suivant les instructions de cette dernière, et ce, avant la date et l'heure limites de réception fixées en section 5.1.12 ci après. Les candidats procèdent à l'opération de dépôt des plis en suivant les instructions de la plateforme précitée. Chaque transmission fait l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Seul cet accusé est la preuve de dépôt du pli. Il convient de le conserver pendant toute la durée de la procédure, jusqu'à l'attribution du marché. Le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00 Paris). Il est vivement recommandé aux candidats de ne pas déposer leur pli « en dernière minute » et de s'être assurés, par un test préalable, qu'ils maîtrisent bien le fonctionnement de la plateforme. La durée de l'opération de dépôt dépend directement de la taille des enveloppes de réponse et de la qualité de la connexion internet des candidats. Les candidats devront donc s'organiser afin que leurs plis soient transférés en totalité sur la plateforme avant la date et l'heure limites de dépôt, sinon, les plis seront considérés hors délai. En cas de difficulté, un service de support est mis à disposition des candidats, joignable par téléphone au n° 0825 001 326, de 9H00 à 18H00 sans interruption, du lundi au vendredi (hors jours fériés), ou à l'adresse suivante : support@safetender.com. Les candidats contacteront prioritairement le service support par courrier électronique à l'adresse susmentionnée à des fins de traçabilité (obtention d'un ticket), puis par téléphone dans un second temps. Toute question intervenant dans le cadre de cette procédure devra être posée par le biais de la plateforme. Aucune réponse ne sera apportée en dehors de celle ci. Forme juridique de l'attributaire: Pour chaque lot, l'accord-cadre sera attribué soit à un opérateur économique unique, soit à un groupement d'opérateurs économiques. En cas de groupement, le mandataire du groupement sera obligatoirement désigné dès la candidature. En cas de candidature en groupement conjoint, le mandataire devra, lors de l'attribution du lot, être solidaire afin d'assurer la bonne exécution de ce dernier. Il est précisé qu'un opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché pour un même lot, et ne peut signer plus d'une offre. Pour éviter de fausser la concurrence, un cotraitant ne pourra pas être retenu dans plusieurs groupements. Si tel est le cas, le maître d'ouvrage demandera à ces entités que ne soit maintenue que la candidature d'une seule d'entre elles. A défaut de désistement(s) volontaire (s) permettant d'atteindre ce résultat dans le délai imparti, le Maître d'Ouvrage procédera au rejet de la candidature de ces entités pour ce seul motif. En outre, de manière générale, un opérateur économique ne pourra signer plus d'une offre pour un même lot. Si plusieurs entités sans personnalité juridique (agences, établissements secondaires, ...) d'un même opérateur économique, se portent candidates à une même consultation, le Maître d'Ouvrage demandera à ces entités que ne soit maintenue que la candidature d'une seule d'entre elles, effectivement habilitée à engager l'opérateur économique. A défaut de désistement(s) volontaire(s) permettant d'atteindre ce résultat dans le délai imparti, le Maître d'Ouvrage procédera au rejet de la candidature de ces entités pour ce seul motif. Les candidats seront avisés ultérieurement de la suite donnée à leur candidature et offre. Les modalités de cautionnement et de garantie sont définies au CCAP.

Legal basis:

Directive 2014/24/EU

**2.1.5. Terms of procurement
Terms of submission:**

Maximum number of lots for which one tenderer can submit tenders: 2

Terms of contract:

Maximum number of lots for which contracts can be awarded to one tenderer: 2

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Notice

Purely national exclusion grounds: Voir également les cas mentionnés à la rubrique 5.1.9 du présent avis.

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: Accord cadre à bons de commande pour les travaux de curage des bassins autoroutiers des Autoroutes A51, A50, A52, A501, A520 et A8 du PR 18.060 au PR 73.800

Description: Les travaux concernent : - Le fauchage, débroussaillage et abattage de végétaux présents aux abords, dans les bassins et les ouvrages amont/aval; - Le nettoyage, ramassage et évacuation des déchets sauvages présents dans les bassins, leurs abords et dans les réseaux d'eaux pluviales (canalisation, by-pass, ouvrage amont / aval, dégrilleurs, etc.); - Les vidanges des eaux claires du bassin ou de l'ouvrage hydraulique; - L'extraction, déshydratation, évacuation des boues; - Les petites réparations accessoires (maçonnerie, métallerie (vanne manuelle garde-corps), étanchéité, remplacement de drains, ...). A titre indicatif, les travaux du présent lot n°1 concernent 20 bassins environ sur la durée totale de l'accord-cadre.

Internal identifier: LOT 1

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Works

Main classification (cpv): 45232454 Rain-water basin construction work

Additional classification (cpv): 90513600 Sludge removal services, 90513700 Sludge transport services, 90513800 Sludge treatment services, 90513900 Sludge disposal services, 77211500 Tree-maintenance services

Options:

Description of the options: Reconduction de l'accord cadre: le présent accord cadre n'est pas renouvelable. Toutefois, il est conclu pour une période initiale de douze (12) mois à compter de sa date de notification. Il peut être reconduit 3 fois pour la même période par tacite reconduction, sans que sa durée totale ne puisse dépasser quarante huit (48) mois.

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Var (FRL05)

Country: France

Additional information: Lieux principaux d'exécution: département du Var (83), des Bouches-du-Rhône (13), du Vaucluse (84), des Alpes de Haute Provence (04) et des Hautes Alpes (05), sur les Autoroutes A51, A50, A52, A501, A520 et A8, du PR 18.060 au PR 73.800.

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Country: France

Additional information: Lieux principaux d'exécution: département du Var (83), des Bouches-du-Rhône (13), du Vaucluse (84), des Alpes de Haute Provence (04) et des Hautes Alpes (05), sur les Autoroutes A51, A50, A52, A501, A520 et A8, du PR 18.060 au PR 73.800.

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Vaucluse (FRL06)

Country: France

Additional information: Lieux principaux d'exécution: département du Var (83), des Bouches-du-Rhône (13), du Vaucluse (84), des Alpes de Haute Provence (04) et des Hautes Alpes (05), sur les Autoroutes A51, A50, A52, A501, A520 et A8, du PR 18.060 au PR 73.800.

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Alpes-de-Haute-Provence (FRL01)

Country: France

Additional information: Lieux principaux d'exécution: département du Var (83), des Bouches-du-Rhône (13), du Vaucluse (84), des Alpes de Haute Provence (04) et des Hautes Alpes (05), sur les Autoroutes A51, A50, A52, A501, A520 et A8, du PR 18.060 au PR 73.800.

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Hautes-Alpes (FRL02)

Country: France

Additional information: Lieux principaux d'exécution: département du Var (83), des Bouches-du-Rhône (13), du Vaucluse (84), des Alpes de Haute Provence (04) et des Hautes Alpes (05), sur les Autoroutes A51, A50, A52, A501, A520 et A8, du PR 18.060 au PR 73.800.

5.1.3. Estimated duration

Duration: 12 Months

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 0

5.1.5. Value

Estimated value excluding VAT: 833 800,00 EUR

Maximum value of the framework agreement: 950 000,00 EUR

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): no

Additional information: Modalités de financement et de paiement : Origine du financement 100% ESCOTA. Aucune avance ne sera accordée au titulaire. Les prix de l'accord cadre seront mis à jour chaque année le 1er jour suivant la date anniversaire de l'accord cadre, et vaudront pour la durée de la nouvelle période annuelle, sauf pour la 1ère année de l'accord cadre, pour laquelle les prix ne seront pas mis à jour. Le délai de règlement est de soixante (60) jours à compter de la date d'émission de la facture par le titulaire à ESCOTA. Les modalités de cautionnement et de garantie sont définies au CCAP. La valeur estimée mentionnée à l'article 5.1.5 ci avant correspond au montant estimé indicatif pour la durée totale de l'accord-cadre, soit 48 mois. La valeur maximale de l'accord cadre mentionnée à l'article 5.1.5 correspond au montant maximum des travaux réalisés pour la durée totale de l'accord cadre, périodes de reconduction comprises, soit de 48 mois.

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: Aptitude à exercer l'activité professionnelle: Justifications à produire par les entreprises candidates, soit en tant qu'opérateur économique individuel, soit

en tant que membre d'un groupement : Sous dossier A: Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession: - Pièce A1 : Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusion de la procédure de passation des marchés publics mentionnés aux articles L 2141-1 à L 2141-5 et L 2141-7 à L2141-10 du code de la commande publique, et qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. (En cas de candidature en groupement d'entreprises, cette déclaration est à fournir par chacun des cotraitants). - Pièce A2 : Une lettre de candidature mentionnant le nom, dénomination et adresse du candidat. En cas de groupement, lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants mentionnant les noms, dénomination et adresse de chaque cotraitant ainsi que les noms, prénoms et qualité des personnes habilitées à représenter chaque prestataire. Le sous-dossier A (pièces A1 et A2) peut être remplacé par l'imprimé DC1.

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: Sous dossier B: Capacité économique et financière - Pièce B1: Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat sur les trois derniers exercices disponibles, ou équivalent. Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques conjoints avec mandataire commun solidaire, le Maître d'Ouvrage, après analyse de la capacité financière du mandataire au regard de l'étendue globale du marché, se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement. Le sous-dossier B peut être remplacé par l'imprimé DC2.

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: Sous dossier C: Capacité technique et professionnelle - Pièce C1 : certificat(s) de qualification(s) professionnelle(s) établis par des organismes indépendants ou preuve par tout moyen. Le candidat devra répondre au niveau minimal exigé ci après. Pour le lot 1, le candidat devra disposer de la qualification FNTTP 2322 Travaux de terrassement courants en milieu non urbain, ou équivalent. En l'absence de qualification, la preuve de la capacité technique et professionnelle du candidat peut être apportée notamment par un dossier de références portant sur des prestations de même nature à celles demandées pour obtenir l'identification professionnelle susmentionnée. Les candidats étrangers devront produire les qualifications dans leur langue d'origine. Ils devront les accompagner de leur traduction en français et d'une note justifiant de l'équivalence avec les qualifications françaises demandées. - Pièce C2 : Le candidat devra répondre au niveau minimal exigé suivant: Présentation d'une liste de travaux exécutés de même nature, en lien avec l'entretien de ce type d'ouvrage (bassin de type béton ou en géomembrane ou en pleine terre), dans la limite des 5 dernières années appuyée d'attestations de bonne exécution du destinataire (certificat de capacité) où à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date, le lieu d'exécution des travaux et le destinataire public ou privé, et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. En cas de candidature en groupement d'opérateurs économiques, le mandataire devra indiquer parmi les travaux listés, ceux pour lesquels il a assuré la coordination. Les renseignements demandés aux sous-dossiers B et C ci avant peuvent être remplacés par l'imprimé DC2 dûment rempli. Nota : Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques (cotraitants et/ou sous traitants) quelle que soit la nature juridique des liens existants entre ces opérateurs économiques et lui. Dans ce cas, il doit justifier des capacités de ce ou ces opérateurs

économiques et du fait qu'il en disposera pour l'exécution du marché en les identifiant clairement au stade de la candidature et en produisant un engagement écrit de la part de ce ou ces opérateurs économiques ou tout autre moyen de preuve équivalent. Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques, quelle qu'en soit la forme, le mandataire du groupement devra assurer la coordination technique des prestations des membres du groupement et devra justifier de sa capacité à assurer cette coordination technique. Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement, s'il apparaît, après analyse des références et des capacités techniques du mandataire que celui-ci ne présente pas les références et capacités techniques suffisantes pour coordonner les prestations des membres du groupement. Il est rappelé que seul un opérateur économique détenant une personnalité juridique propre (ce qui n'est pas le cas d'un établissement secondaire) peut se porter candidat et soumissionner à un marché public. En cas de groupement, cette condition s'applique à tous les membres du groupement. Les documents demandés au 5.1.9 peuvent être remplacés par le document unique de marché européen (DUME) s'il est rédigé en français. Ils sont téléchargeables gratuitement à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>.

5.1.11. Procurement documents

Languages in which the procurement documents are officially available: French

Address of the procurement documents: <https://consultations-escota.omnikles.com>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://consultations-escota.omnikles.com>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 10/03/2026 16:00:00 (UTC+01:00) Central European Time, Western European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 9 Months

Information about public opening:

Opening date: 10/03/2026 17:00:00 (UTC+01:00) Central European Time, Western European Summer Time

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Not allowed

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 1

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Mediation organisation: Tribunal judiciaire de Marseille

Review organisation: Tribunal judiciaire de Marseille

Information about review deadlines: L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours suivants devant le tribunal judiciaire de Marseille : Un référé précontractuel avant la signature du marché sur le fondement des dispositions des articles 2 et suivants de l'Ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009 ; un délai de 16 jours sera respecté entre la date d'envoi du courrier de rejet et la date de signature du marché. Ce délai sera ramené à 11 jours en cas d'envoi dudit courrier de rejet par courriel. Un référé contractuel après la signature du marché et au plus tard le 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution sur le fondement des dispositions des articles 11 et suivants de l'Ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009.

Organisation providing additional information about the procurement procedure: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organisation providing offline access to the procurement documents: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal judiciaire de Marseille

Organisation receiving requests to participate: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organisation processing tenders: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

5.1. Lot: LOT-0002

Title: Accord cadre à bons de commande pour les travaux de curage des bassins autoroutiers du réseau ESCOTA - Autoroutes A57, A500 et A8 du PR 73.800 au PR 224.000

Description: Les travaux concernent : - Le fauchage, débroussaillage et abattage de végétaux présents aux abords, dans les bassins et les ouvrages amont/aval; - Le nettoyage, ramassage et évacuation des déchets sauvages présents dans les bassins, leurs abords et dans les réseaux d'eaux pluviales (canalisation, by-pass, ouvrage amont / aval, dégrilleurs, etc.); - Les vidanges des eaux claires du bassin ou de l'ouvrage hydraulique; - L'extraction, déshydratation, évacuation des boues; - Les petites réparations accessoires: maçonnerie, métallerie (vanne manuelle garde-corps), étanchéité, remplacement de drains... A titre indicatif, les travaux du présent lot n°2 concernent 21 bassins environ sur la durée totale de l'accord-cadre.

Internal identifier: LOT 2

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Works

Main classification (cpv): 45232454 Rain-water basin construction work

Additional classification (cpv): 90513600 Sludge removal services, 90513700 Sludge transport services, 90513800 Sludge treatment services, 90513900 Sludge disposal services, 77211500 Tree-maintenance services

Options:

Description of the options: Reconduction de l'accord cadre: le présent accord cadre n'est pas renouvelable. Toutefois, il est conclu pour une période initiale de douze (12) mois à compter de sa date de notification. Il peut être reconduit 3 fois pour la même période par tacite reconduction, sans que sa durée totale ne puisse dépasser quarante huit (48) mois.

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Country: France

Additional information: Lieux principaux d'exécution: département des Alpes Maritimes (06), et du Var (83) sur les Autoroutes A57, A500 et A8 du PR 73.800 au PR 224.00.

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Var (FRL05)

Country: France

Additional information: Lieux principaux d'exécution: département des Alpes Maritimes (06), et du Var (83) sur les Autoroutes A57, A500 et A8 du PR 73.800 au PR 224.00.

5.1.3. Estimated duration

Duration: 12 Months

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 0

5.1.5. Value

Estimated value excluding VAT: 827 625,00 EUR

Maximum value of the framework agreement: 950 000,00 EUR

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): no

Additional information: Modalités de financement et de paiement : Origine du financement 100% ESCOTA. Aucune avance ne sera accordée au titulaire. Les prix de l' accord cadre seront mis à jour chaque année le 1er jour suivant la date anniversaire de l'accord cadre, et vaudront pour la durée de la nouvelle période annuelle, sauf pour la 1ère année de l'accord cadre, pour laquelle les prix ne seront pas mis à jour. Le délai de règlement est de soixante (60) jours à compter de la date d' émission de la facture par le titulaire à ESCOTA. Les modalités de cautionnement et de garantie sont définies au CCAP. La valeur estimée mentionnée à l'article 5.1.5 ci avant correspond au montant estimé indicatif pour la durée totale de l'accord-cadre, soit 48 mois. La valeur maximale de l'accord cadre mentionnée à l'article 5.1.5 correspond au montant maximum des travaux réalisés pour la durée totale de l'accord cadre, périodes de reconduction comprises, soit de 48 mois.

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: Aptitude à exercer l'activité professionnelle: Justifications à produire par les entreprises candidates, soit en tant qu'opérateur économique individuel, soit en tant que membre d'un groupement : Sous dossier A: Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession: - Pièce A1 : Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusion de la procédure de passation des marchés publics mentionnés aux articles L 2141-1 à L 2141-5 et L 2141-7 à L2141-10 du code de la commande publique, et qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. (En cas de candidature en groupement d'entreprises, cette déclaration est à fournir par chacun des cotraitants). - Pièce A2 : Une lettre de candidature mentionnant le nom, dénomination et adresse du candidat. En cas de groupement, lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants mentionnant les noms, dénomination et adresse de chaque cotraitant ainsi que les noms,

prénoms et qualité des personnes habilitées à représenter chaque prestataire. Le sous-dossier A (pièces A1 et A2) peut être remplacé par l'imprimé DC1.

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: Sous dossier B: Capacité économique et financière - Pièce B1: Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat sur les trois derniers exercices disponibles, ou équivalent. Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques conjoints avec mandataire commun solidaire, le Maître d'Ouvrage, après analyse de la capacité financière du mandataire au regard de l'étendue globale du marché, se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement. Le sous-dossier B peut être remplacé par l'imprimé DC2.

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: Sous dossier C: Capacité technique et professionnelle - Pièce C1 : certificat(s) de qualification(s) professionnelle(s) établis par des organismes indépendants ou preuve par tout moyen. Le candidat devra répondre au niveau minimal exigé ci après. Pour le lot 2, le candidat devra disposer de la qualification FNTP 2322 Travaux de terrassement courants en milieu non urbain, ou équivalent. En l'absence de qualification, la preuve de la capacité technique et professionnelle du candidat peut être apportée notamment par un dossier de références portant sur des prestations de même nature à celles demandées pour obtenir l'identification professionnelle susmentionnée. Les candidats étrangers devront produire les qualifications dans leur langue d'origine. Ils devront les accompagner de leur traduction en français et d'une note justifiant de l'équivalence avec les qualifications françaises demandées. - Pièce C2 : Le candidat devra répondre au niveau minimal exigé suivant: Présentation d'une liste de travaux exécutés de même nature, en lien avec l'entretien de ce type d'ouvrage (bassin de type béton ou en géomembrane ou en pleine terre), dans la limite des 5 dernières années appuyée d'attestations de bonne exécution du destinataire (certificat de capacité) où à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date, le lieu d'exécution des travaux et le destinataire public ou privé, et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. En cas de candidature en groupement d'opérateurs économiques, le mandataire devra indiquer parmi les travaux listés, ceux pour lesquels il a assuré la coordination. Les renseignements demandés aux sous-dossiers B et C ci avant peuvent être remplacés par l'imprimé DC2 dûment rempli. Nota : Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques (cotraitants et/ ou sous traitants) quelle que soit la nature juridique des liens existants entre ces opérateurs économiques et lui. Dans ce cas, il doit justifier des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et du fait qu'il en disposera pour l'exécution du marché en les identifiant clairement au stade de la candidature et en produisant un engagement écrit de la part de ce ou ces opérateurs économiques ou tout autre moyen de preuve équivalent. Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques, quelle qu'en soit la forme, le mandataire du groupement devra assurer la coordination technique des prestations des membres du groupement et devra justifier de sa capacité à assurer cette coordination technique. Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement, s'il apparaît, après analyse des références et des capacités techniques du mandataire que celui ci ne présente pas les références et capacités techniques suffisantes pour coordonner les prestations des membres du groupement. Il est rappelé que seul un opérateur économique détenant une personnalité

juridique propre (ce qui n'est pas le cas d'un établissement secondaire) peut se porter candidat et soumissionner à un marché public. En cas de groupement, cette condition s'applique à tous les membres du groupement. Les documents demandés au 5.1.9 peuvent être remplacés par le document unique de marché européen (DUME) s'il est rédigé en français. Ils sont téléchargeables gratuitement à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>.

5.1.11. Procurement documents

Languages in which the procurement documents are officially available: French

Address of the procurement documents: <https://consultations-escota.omnikles.com>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://consultations-escota.omnikles.com>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 10/03/2026 16:00:00 (UTC+01:00) Central European Time, Western European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 9 Months

Information about public opening:

Opening date: 10/03/2026 17:00:00 (UTC+01:00) Central European Time, Western European Summer Time

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Not allowed

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 1

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Mediation organisation: Tribunal judiciaire de Marseille

Review organisation: Tribunal judiciaire de Marseille

Information about review deadlines: L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours suivants devant le tribunal judiciaire de Marseille : Un référé précontractuel avant la signature du marché sur le fondement des dispositions des articles 2 et suivants de l'Ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009 ; un délai de 16 jours sera respecté entre la date d'envoi du courrier de rejet et la date de signature du marché. Ce délai sera ramené à 11 jours en cas d'envoi dudit courrier de rejet par courriel. Un référé contractuel après la signature du marché et au plus tard le 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution sur le fondement des dispositions des articles 11 et suivants de l'Ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009.

Organisation providing additional information about the procurement procedure: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES
Organisation providing offline access to the procurement documents: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES
Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal judiciaire de Marseille
Organisation receiving requests to participate: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES
Organisation processing tenders: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES
Registration number: 56204152500071
Department: Direction de la Maîtrise d'Ouvrage
Postal address: 432 avenue de Cannes BP41
Town: MANDELIEU-LA-NAPOULE
Postcode: 06210
Country subdivision (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)
Country: France
Contact point: DMO - Service Marchés et Contrats
Email: marches.escota@vinci-autoroutes.com
Telephone: +33493485000
Internet address: <http://www.vinci-autoroutes.com>
Information exchange endpoint (URL): <https://consultations-escota.omnikles.com>
Buyer profile: <https://consultations-escota.omnikles.com>

Roles of this organisation:

Buyer
Organisation providing additional information about the procurement procedure
Organisation providing offline access to the procurement documents
Organisation receiving requests to participate
Organisation processing tenders

8.1. ORG-0002

Official name: Tribunal judiciaire de Marseille
Registration number: 17130111200776
Postal address: 6 rue Joseph Autran
Town: MARSEILLE
Postcode: 13006
Country subdivision (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)
Country: France
Email: tj-marseille@justice.fr
Telephone: +33491155050
Fax: +33491544290

Roles of this organisation:

Review organisation
Organisation providing more information on the review procedures

Mediation organisation

8.1. ORG-0000

Official name: Publications Office of the European Union

Registration number: PUBL

Town: Luxembourg

Postcode: 2417

Country subdivision (NUTS): Luxembourg (LU000)

Country: Luxembourg

Email: ted@publications.europa.eu

Telephone: +352 29291

Internet address: <https://op.europa.eu>

Roles of this organisation:

TED eSender

Notice information

Notice identifier/version: cdc71b0e-3534-4033-9518-b9116abc2d93 - 01

Form type: Competition

Notice type: Contract or concession notice – standard regime

Notice subtype: 16

Notice dispatch date: 05/02/2026 10:57:25 (UTC+00:00) Western European Time, GMT

Languages in which this notice is officially available: French

Notice publication number: 86432-2026

OJ S issue number: 26/2026

Publication date: 06/02/2026